Le Courrier du Parc

2 500 exemplaires - N°91 - 3e trimestre 2020

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

P 202053
Bureau de dépôt Arlon 1

Sommaire :

Un arbre pour les nouveaux-nés 2
Les Rendez-vous du Parc 3
En direct de la ferme - Agriculture et territoire : l'impossible divorce ..... 4 & 5
Soirée de découverte sur le fonctionnement du sol 6
Utiliser les feuilles mortes 7
Sentier Natur'accessible à Metzert 8

© Olivier Oswald

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :

Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Retrouvez-nous sur facebook

Parc naturel DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Rédaction & relecture : Paul Depauw, Maxime Doffagne, Nathalie Druart, Marie Lanotte et Dominique Scheepers

Mise en page : Nathalie Druart

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Avec le soutien de :

Commune d'Attert

Wallonie environnement SPW

Un arbre pour les nouveaux-nés

LE PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT
OFFRE

UN ARBRE FRUITIER À CHAQUE ENFANT NÉ ENTRE LE 1/10/2019 ET LE 1/10/2020

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION
(C'EST POUR LA COMMANDE!)

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 10 OCTOBRE 2020 À :

PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT 063/22.78.55
DISTRIBUTION LORS DE LA JOURNÉE DE L'ARBRE LE 28 NOVEMBRE

Les Rendez-vous du Parc

Mesures sanitaires obligent, nous vous demandons de venir avec votre masque et de respecter les consignes qui vous seront données. Merci.

Mercredi 23 septembre

Le raton laveur

Tout le monde connaît le raton-laveur, ce petit mammifère au masque de voleur. Vous en avez peut-être aperçu dans la commune, lors de vos promenades ou le long de la route. C'est que ce petit émigré des Amériques se plaît plutôt bien chez nous (trop ?).

« Allons-nous devoir cohabiter avec le raton-laveur ? Comment ? »

Ce sont ces questions auxquelles va tenter de répondre Vinciane Schockert, qui travaille sur la Convention Mammifère (SPW/ULiège).

Questions plutôt épineuses, car si beaucoup le trouvent mignon, il concurrence en réalité avec espèces locales.

Quand ? Mercredi 23 septembre, 20 heures, salle Robert Schuman à Attert.

Gratuit

Réservation obligatoire auprès de Marie Lanotte (063/22 78 55 ou marie.lanotte@attert.be)

Interreg
Grande Région | Großregion
Itinérance aquatique
Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung

Mercredi 28 octobre

Le fonctionnement du sol

Dimanche 8 novembre

Spectacle « Bleu Grenouille »

Chaussez vos bottes en caoutchouc, on est en… zone humide !

Création poétiquement sauvage et délicieusement aquatique, bienvenue dans le monde coloré et singulier des zones humides !

Des écosystèmes assez peu connus, figurant pourtant parmi les plus riches au monde, véritables puits de carbone, dont 60 % ont disparu depuis 1960 (soit trois fois plus vite que nos forêts…).

Bleu Grenouille est une plongée onirique et décalée dans cette nature surprenante et fourmillante de vie, dans ce royaume intriguant et enchanteur, jonché de forêts, tourbières et roselières, où hérons, libellules, martins-pêcheurs, épinoches, nèpes et crapauds sonneurs à ventre jaune (pour n'en citer que quelques-uns) coulent des jours heureux… pas si tranquilles !

Un spectacle vivifiant, questionnant la fleur au fusil, le rapport de l'homme à la Nature.

Créé par la Compagnie des Petits Délices, dans le cadre du projet Interreg « Itinérance Aquatique », Bleu Grenouille emmène toute la famille pour une échappée de 45 minutes dans un monde sans paroles, dans un univers graphique délicat. Le spectacle mêle création en direct

d'images rétroprojetées à un théâtre gestuel et marionnettique empli de personnages farfelus et pleins de vie.

Quand ? Dimanche 8 novembre, 17 h, à la salle Robert Schuman.

Gratuit

Réservation obligatoire auprès de Marie Lanotte (063/22 78 55 ou marie.lanotte@attert.be)

À partir de 3 ans

La fin de l'exode rural ! une bonne nouvelle ?

Dans son essai sur l'agriculture et les campagnes du XXIe siècle intitulé : « Les orphelins de l'exode rural », Bertrand Hervieu[1] nous engage à penser sur ces « nouvelles campagnes » que l'on observe un peu partout en Europe et où désormais la résidence l'emporte souvent sur la production.

Depuis le début de ce siècle, pour la première fois depuis 120 ans, nous assistons à une croissance de la population dans les espaces ruraux. L'exode rural, tant déploré et contre lequel tant de communes se sont battues pour maintenir au village, ici une école, là un bureau de poste ou même un commerce s'est enfin tari. La désertification des campagnes n'est plus à craindre, mais la ruralité est-elle sauvée pour autant ? Malheureusement non ! D'autres problèmes et difficultés surgissent entre les « anciens » et « nouveaux arrivants » entre la fonction agricole et résidentielle qu'il va falloir résoudre.

« *Nos contemporains portent dorénavant sur les campagnes et y compris sur l'agriculture, un regard quasi patrimonial.* ***L'espace est perçu comme un bien public non plus seulement comme un bien privé****, ce qui place parfois le monde agricole dans une situation d'accusé, en tout cas le met un peu en situation de défensive.* » constate Bertrand Hervieu. Que la fonction résidentielle, la fonction de production et la « fonction de nature et patrimoine » puissent se lier et s'harmoniser dans un projet collectif et partagé représente le véritable enjeu du développement et du vivre ensemble. Et cette question, si nous voulons conserver dans nos communes rurales la - si recherchée - « Paix des champs », il va falloir y répondre rapidement.

Comment en est-on arrivé là ? Quelle place ces « nouvelles communes **rurales** » peuvent-elles encore offrir à l'activité agricole et forestière sans renoncer à leur indispensable développement résidentiel ? L'agriculture (c'est-à-dire la politique agricole) et les agriculteurs sont-ils prêts à répondre à ce nouveau défi ? Voilà les interrogations que nous voulons soulever à travers cet article.

Entre ville et campagne

« Il faut construire les villes à la campagne, car l'air y est plus pur. » Cette plaisanterie d'Alphonse Allais (1854-1905), humoriste de la Belle Époque, peut encore nous faire sourire de nos jours, mais on se prend aussitôt à penser : de quelle ville et de quelle campagne parlait-il ?

À la fin du XIXe siècle, en France et davantage encore en Belgique, l'exode rural qui venait de commencer avec l'industrialisation du pays, concentre de plus en plus d'habitants dans les cités. Cités ouvrières le plus souvent qui se développent et s'organisent autour des mines, usines et autres manufactures dont personne ne se soucie des rejets, fumées et autres émanations polluantes.
Car le lieu de travail devait coïncider avec lieu de résidence.

À la campagne par contre, les petits propriétaires fonciers étaient encore bien rares, les agriculteurs sont pour l'essentiel des « fermiers » ou des « métayers » c'est-à-dire soumis au fermage et au bon vouloir des grands propriétaires terriens héritiers de l'ancien régime[2]. Ainsi, les premiers à quitter la campagne furent ceux qui n'avaient rien à voir avec l'agriculture ou, en tout cas, qui avaient peu d'espoir d'accéder à la propriété foncière. Durant les 60 premières années, il s'agissait donc bien d'un **exode rural et non agricole**. Dans un second temps cependant (après la Seconde Guerre mondiale) l'exode vers la ville s'imposera aussi à l'activité agricole. Activité agricole particulièrement choyée et encadrée par les pouvoirs publics qui, en 1884, créent le Ministère de l'Agriculture pour en assurer le développement. Il est omniprésent : il gère les espaces (remembrement, drainage et irrigation), le logement (petite propriété terrienne), les constructions et la mécanisation (génie-rural), l'enseignement, la médecine vétérinaire et sanitaire tant animale que végétale, l'installation et les mises à la retraites… rien ne lui échappe ! C'est à ce

1. **Bertrand HERVIEU** est secrétaire général du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes et ancien président de l'INRA. « Les orphelins de l'exode rural » est paru aux éditions de l'aube en 2008.

2. **La propriété : une notion bien relative et très fluctuante**.

La « propriété foncière privative » n'est apparue qu'avec la Révolution française de 1789 pour se répandre progressivement dans toute l'Europe occidentale. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la parcelle de terre devient un bien personnel dont la jouissance est exclusive ! Antérieurement, le régime féodal distribuait les droits d'appropriation et d'usage sur les produits de la terre, mais jamais sur la terre elle-même.

Mais ce qu'une révolution a fait, une autre peut le défaire ! Ainsi en 1917 la révolution d'Octobre, fidèle à l'idéologie communiste de Marx et Lénine, abolit la propriété foncière privative « La terre n'est à personne, ses fruits sont à tout le monde ». Mais, pour les paysans, ce ne fut pas pour autant un retour au régime antérieur, car la terre devient de facto « propriété de l'état » qui en dispose à sa guise et sans partage.

Chez nous aujourd'hui, si c'est toujours bien le Code civil hérité de Napoléon qui fixe les droits de propriété foncière, ils sont cependant de plus en plus encadrés (et limités) par une réglementation à laquelle tout propriétaire (y compris les pouvoirs publics) doit se soumettre : plan de secteur, permis d'exploiter, de construire et tant d'autres directives, font qu'à ce jour, à l'inverse du moyen-âge, la terre peut vous appartenir, mais plus la liberté d'usage !

moment-là que s'est imposée dans notre imaginaire collectif l'image d'une campagne comme lieu quasi exclusif d'une production agricole si nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires de la nation.

Cette image est désormais révolue, tout autant que celle des cités ouvrières décrites par Émile Zola ou Charles Dickens. La mobilité est passée par là et pas seulement celle des personnes, mais aussi celle des espaces. Cette multiplication des espaces fait qu'aujourd'hui dans une même famille le plus souvent les deux conjoints ne travaillent pas dans la même commune, les enfants ou les parents fréquentent des lieux d'éducation, de culture, de sport de loisir ou d'engagement différents. Bref, tous les lieux d'appartenance sont totalement éclatés. La campagne n'est plus ce lieu « d'enracinement monodimensionnel », mais est devenue comme la ville un ensemble d'espaces de multi-appartenances.

Que produire et où ?

La question se pose aussi désormais pour la production agricole. Quel espace lui réserver ? Qui va nourrir la planète ? USA, Canada, Argentine, Nouvelle-Zélande, Australie et même en Afrique, les candidats ne manquent pas et tous ont de bons arguments à faire valoir : superficie, climat, productivité… Dès lors en Europe avons-nous encore besoin d'une agriculture puissante en mesure d'approvisionner en matières premières agricoles nos industries agro-alimentaires ? Ne serait-il pas plus sage et avantageux de laisser ce soin à d'autres plus compétitifs et nous alimenter à moindre coût sur le marché mondial ? C'est avant tout une question de géopolitique : pouvons-nous renoncer à l'autosuffisance alimentaire ? La réponse est clairement non et dans cette perspective, notre agriculture va donc poursuivre sa mutation entreprise voici 50 ans pour progresser, conserver sa place sur le marché mondial et assurer l'indépendance alimentaire de l'UE. Mais ce choix d'une agriculture européenne de « haute technicité », de très hautes qualité et performance va sans nul doute encore réduire fortement le nombre d'exploitations agricoles et surtout marginaliser encore davantage les « régions agricoles défavorisées » telles que la nôtre ! Il faut s'y préparer. D'abord en préservant (sacralisant) les terres agricoles encore disponibles. Ensuite en « développant, en parallèle à la première, une deuxième agriculture », nous dit Bertrand Hervieu : une « agriculture territorialisée ».

Cette deuxième agriculture, associée à la fonction résidentielle, c'est l'avenir de notre développement rural, car elle est indispensable pour gérer les espaces, les rendre respirables, pour qu'il y ait à la fois de la résidence et de l'activité. Cette agriculture-là ne sera pas moins technique que la première, mais également plus complexe, notamment socialement. Ces structures de dimension familiale vont fonctionner à la fois sur la transformation, la vente directe, l'identité territoriale, les produits à haute valeur ajoutée, des produits et services de loisir et de tourisme. Le revenu de ces exploitations sera également le plus souvent complété par le salariat extérieur d'une partie de la famille. Elle n'est envisageable que dans des espaces désenclavés, bien équipés et en lien direct avec la fonction résidentielle. Cette association des fonctions résidentielles et agricoles sera le nouveau visage de la ruralité. C'est un problème politique neuf qu'il va falloir réguler à travers le plan de développement rural wallon et ainsi mettre fin à cette vaine et destructrice « course aux hectares » qui divise et épuise nos derniers agriculteurs et cela en pure perte, car, chez nous, l'agriculteur de demain ne sera pas celui qui possède le territoire, mais bien celui qui lui appartient.

Paul Depauw

www.comicearlon.be

Soirée de découverte sur le fonctionnement du sol

La soirée du 28 octobre sera dédiée au SOL.

Xavier Legrain, expert -et surtout grand passionné- des sols à l'Université de Gembloux vous parlera de façon simple et compréhensible de la formation des sols, de leur évolution au cours du temps et des processus qui s'y déroulent. En comprenant comment fonctionnent les sols et comment les matières organiques sont décomposées, vous aurez acquis des connaissances qui vous serviront ensuite pendant longtemps ! Que ça soit pour votre compost ou encore pour votre potager, le sol n'aura plus de secret pour vous.

Notre spécialiste abordera durant une grosse heure le fonctionnement des sols, leurs origines, leur évolution ainsi que les risques qu'ils encourent, mais il parlera aussi plus précisément des sols de notre commune qui se trouve être une région très hétérogène.

Suite à cette séance d'information, nous procèderons à l'interprétation de la dégradation des slips enterrés chez certains habitants et agriculteurs de la commune. Un modeste prix sera alors décerné au slip le plus décomposé et donc au sol le plus vivant.

Pour rappel, le test du slip, qui a été lancé fin août, a pour but d'observer la dégradation d'un slip enterré pendant deux mois. Ce test donne une idée de l'activité biologique de votre sol et donc de sa « santé ». Fin octobre ce test arrive à son terme. Tous les participants sont donc invités à amener leur slip lors de cette soirée.

A noter que la soirée n'est bien sûr pas réservée qu'aux participants de ce test !

Quand ? mercredi 28 octobre à 20 heures

Où ? Salle Robert Schuman à Attert

Réservation obligatoire : Maxime Doffagne (063/22 78 55 ou maxime.doffagne@attert.be

Gratuit

Générations Terre

Avec le soutien de

Wallonie agriculture SPW

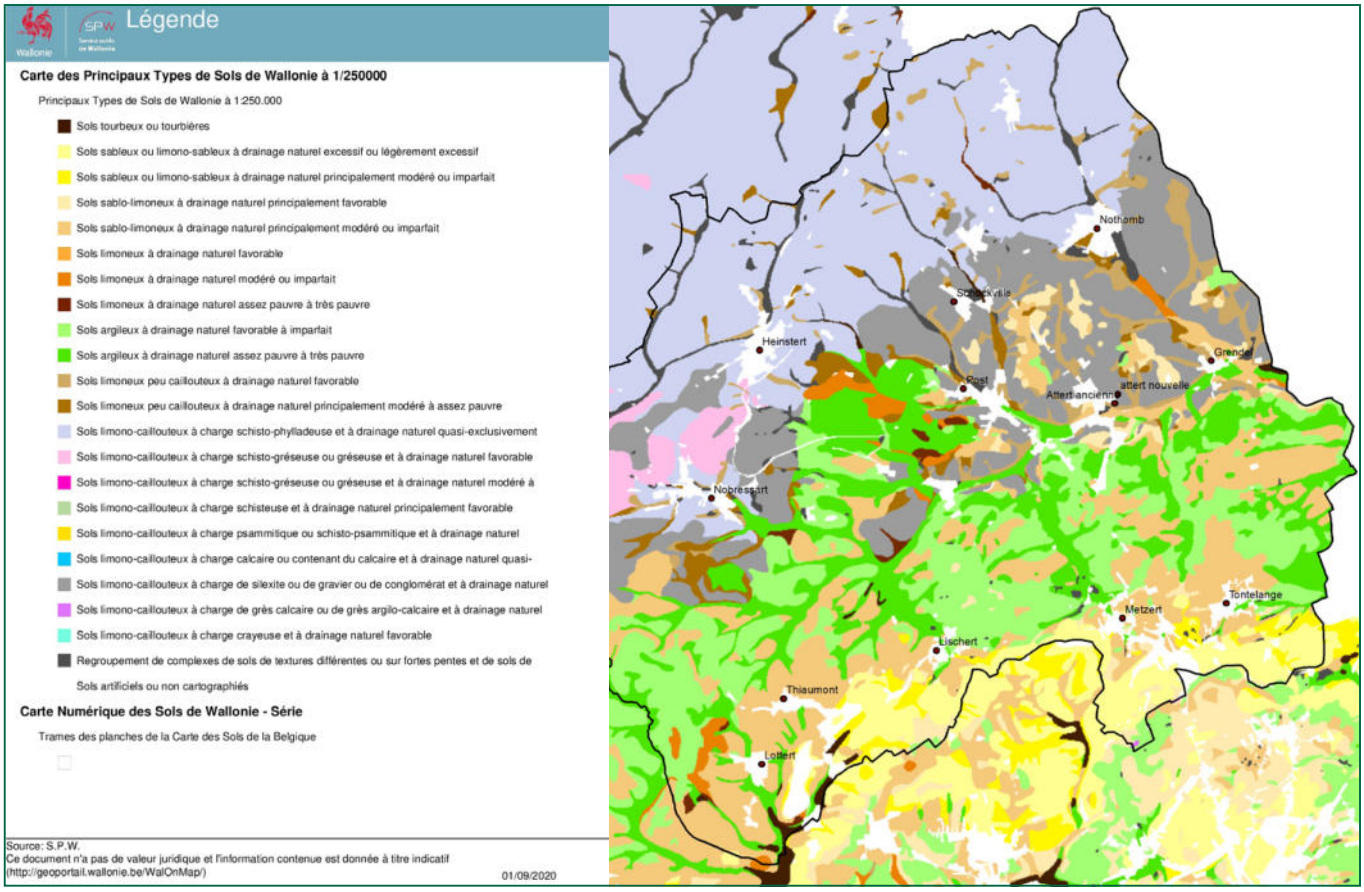

Utiliser les feuilles mortes

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle… et ne se brûlent pas ! En effet, le CO_2 qu'elles ont emmagasiné se libérerait alors dans l'atmosphère !

Pourquoi ne pas les utiliser dans son jardin ? Voici quelques idées.

Mais tout d'abord, il faut les ramasser. Il y a la méthode manuelle en mettant une bâche ou un drap par terre et en balayant les feuilles dessus ou tout simplement avec la tondeuse réglée au niveau de coupe le plus haut. Attention, ne récoltez que les feuilles exemptes de maladie. Les feuilles de noyer sont également à éviter, car elles contiennent du tanin qui est nocif.

Enrichir son compost

Alternez les déchets de cuisine avec les feuilles broyées. Pour un bon compost, il faut à chaque apport de matières vertes et humides comme les pelures de légumes la même quantité de matières brunes et sèches. Les feuilles mortes, mais également les branchages broyés, les herbes sèches, le carton non imprimé, les essuie-tout, les boîtes d'œufs en carton… sont des déchets bruns.

Faire du terreau

Remplissez un sac poubelle noir de 100 l de feuilles humides en évitant les plus coriaces. Fermez le sac sans trop serrer et faites des trous sur toute la surface du sac pour favoriser l'aération. Oubliez le sac dans un coin pendant 18 mois. Et voilà un terreau prêt à l'emploi. *Figure 1*

Pailler ses parterres

On peut les utiliser à l'entrée de l'hiver pour protéger les végétaux du froid, au printemps pour freiner la pousse des herbes indésirables et en été pour préserver la fraîcheur du sol et limiter l'arrosage.

Les feuilles broyées ou entières conviennent. Si elles sont entières préférez les feuilles de grande taille pour pailler les grands végétaux tels que haies, graminées hautes et les plus petites pour pailler des plantes de petite taille comme les vivaces.

Servir d'abri pour les habitants du jardin

Pourquoi ne pas garder un tas de feuilles à l'abri du vent ? Ainsi il pourra servir d'abri pour les hérissons et pour les micro-organismes.

Enrichir la pelouse

Il suffit de passer la tondeuse sans son bac. Ainsi l'herbe et les feuilles broyées enrichiront le substrat en se décomposant. Ou si vous n'avez pas trop de feuilles tout simplement laissez-les sur place. L'excès de feuilles mortes pourrait étouffer la pelouse.

Stocker les feuilles mortes

Pour stocker les feuilles, vous pouvez confectionner un silo avec du grillage à mailles plutôt fines de 1 m de haut. Enroulez-le sur lui-même pour en faire un cylindre. Maintenez le cylindre en terre par 4 piquets. À garder près du bac à compost ! *Figure 2*

Bref plein d'idées pour vous éviter la corvée d'apporter toutes ces feuilles au recyparc.

Ou une activité à faire avec ses enfants !

Sources : https://compost.ooreka.fr/fiche/voir/253299/utiliser-des-feuilles-mortes & www.plantez-cheznous.com

Consultez également les brochures de l'AIVE : Mon pote et compost (https://www.idelux.be/servlet/Repository/Mon_pote,_le_compost___2018?ID=76359) et Le jardin zéro déchet (https://www.idelux.be/servlet/Repository/Brochure_LeJardinZeroDechet_FR?ID=77992)

Figure 1

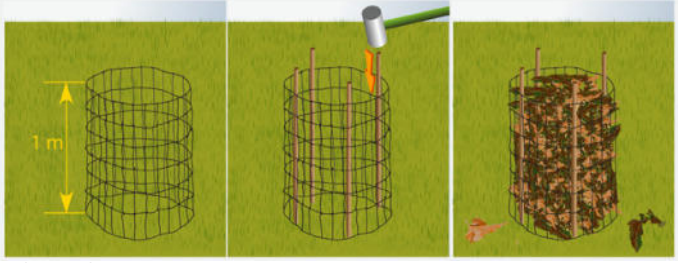

Figure 2

Sentier Natur'accessible à Metzert

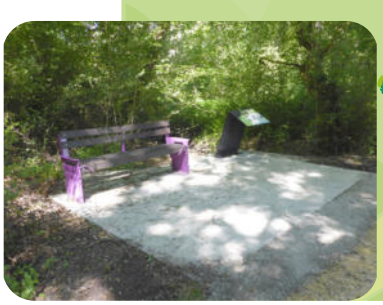

Vous trouverez les réponses à ces questions et à bien d'autres en parcourant ce sentier accessible à tous (2 km)
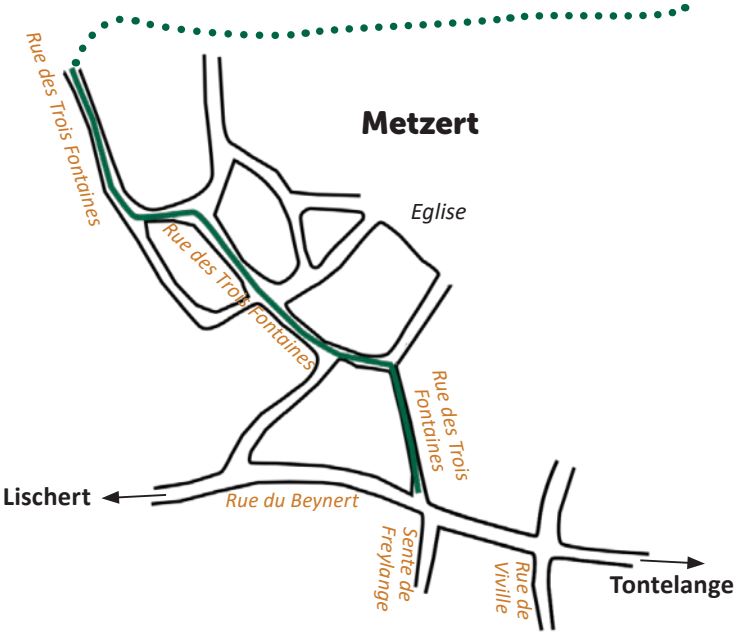
Coordonnées GPS : 49°43'43,7 N - 5°46'42,7 E